

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M23-022039

180380

Maladie  Dentaire  Optique  Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : **AB.99** Société :

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : **Achour ZYAD LEBIRIA**

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : **AB.99** Total des frais engagés : ..... Dhs

### Cadre réservé au Médecin

**Docteur AZIZE Fatiba**  
MEDÉCINE GÉNÉRALE  
LISSASFA 1 N° 134 - CASA  
TÉL : 06 39 69 26 68

Cachet du médecin :

Date de consultation : **09/10/2023**

Nom et prénom du malade : **Achour Zyad keberia**

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : **HTA Diabète Dernier état**

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : ..... Le : ..... / ..... / .....

Signature de l'adhérent(e) :

**26 OCT. 2023**  
S. MUPRAS  
R. ACCUEIL

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
09/10/23	C	1	150,00	Docteur El H. Nassim
17/10/23	G	1	672,00	LISSAGE DENTAL MEDECINE GENERALE

EXECUTION DES ORDONNANCES	
Date	Montant de la Facture
09/10/23	672,00
17/10/23	89,50

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Pharmacie Nassim El Bahri	12/10/23	B 617	820,00

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

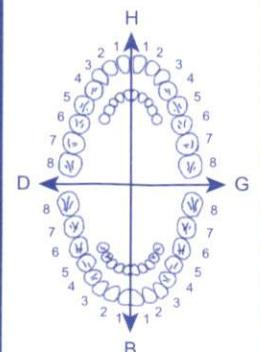
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

### O.D.F PROTHESES DENTAIRES

### DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
	00000000	00000000
D	00000000	00000000
	35533411	11433553
B		
G		



#### [Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur AZIZE Fatiha  
Diplômée de la Faculté de Médecine  
Casablanca  
Médecine Générale  
Echographie Générale



الدكتورة عزيز فتيبة  
خريجة كلية الطب بالدار البيضاء  
الطب العام  
الشخص بالصدى

Casablanca, le 09.10.2023  
الدار البيضاء، في

Nom :

Achor Ziyad Kebira

15470 3

10/ Artemon 5/5 mg



10p le matin pendant 3 mois  
44.70

Docteur AZIZE Fatiha  
MEDÉCINE GÉNÉRALE  
LISSASFA N° 134 - CASA  
Tel.: 06 39 69 26 68

10p le matin pendant 3 mois

30 Glucophage



10p à midi et 10p le soir au total 300

10p pendant 3 mois

4/000 de 500 Boîte 56

10p le matin 10p le soir

06 39 69 26 68 - الدار البيضاء - الهاتف : 134 - لاسفنا

Lissasfa 1 N° 134, Casablanca - Tél.: 06 39 69 26 68

DSB

50/ Mycoederillle poudre 49,00



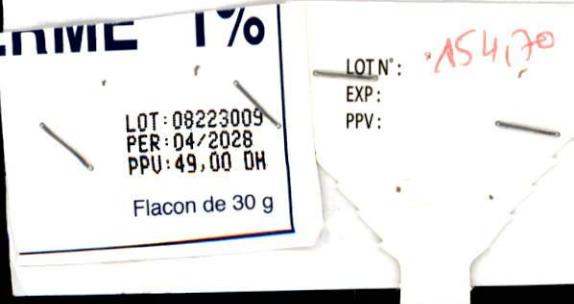
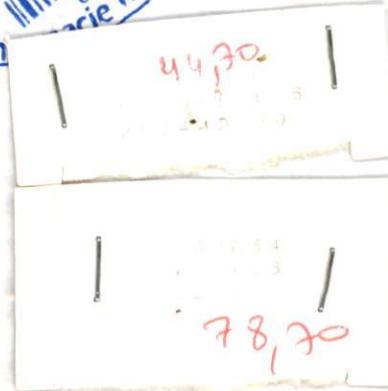
1app 2 fl g

60/ Lifou g d creelle

1app 2 fl g

T= 672,00

Docteur ALIZE Fatiha  
MEDECINE GENERALE  
LISSASSAH N° 134 - CASABLANCA  
Tel: 06 39 69 26 68



Docteur AZIZE Fatiha  
Diplômée de la Faculté de Médecine  
Casablanca

Médecine Générale  
Echographie Générale



الدكتورة عزيز فتية  
خريجة كلية الطب بالدار البيضاء  
الطب العام  
الفحص بالصدى

Casablanca, le :

17-10-2023

Nom :

Achorzyyad Kebiria

10/ D3 Noreel 

15 gouttes / j pendant  
deux mois



Docteur AZIZE Fatiha  
MEDECINE GENERALE  
LISSASFA | N° 134 - CASA  
Tél: 06 39 69 26 68

لسايفة 1 رقم 134 - الدار البيضاء - الهاتف : 06 39 69 26 68  
Lissasfa 1 N° 134, Casablanca - Tél.: 06 39 69 26 68

## BILAN BIOLOGIQUE

Le 09.10.2023

Nom/Prénom : Ahlozyad Kebiré Age : ..... Sexe : H  F

### Hématologie

- NFS
- Plaquettes
- VS
- CRP
- Hémoculture + Antibiogramme

### Bilan martial

- Fer sérique
- CTF
- Ferritine
- Transferrine

### Hémostase

- Temps de prothrombine
- TCK
- Fibrinogène
- INR

### Bilan glycémique

- Glycémie à jeun
- HGPO
- Hémoglobine glyquée

### Ionogramme sanguin

- Na<sup>+</sup>
- K<sup>+</sup>
- Cl<sup>-</sup>
- Ca<sup>++</sup>
- Phosphore
- Mg<sup>++</sup>
- Bicarbonates (HCO<sub>3</sub><sup>-</sup>)
- Urée
- Crétinine
- Acide urique

### Examen des urines

- Protéinurie des 24h
- ECBU + Antibiogramme

Autres : Vit D

### Fonction hépatique et enzymologie

- Amylasémie
- Bilirubine libre et conjuguée
- Phosphatases ACIDES
- Phosphatases Alcalines
- Lactate Déshydrogénase LDH
- Transaminases ASAT, ALAT
- Gamma-GT
- CPK (Créatine Phosphokinase)
- Troponine
- Electrophorèse des protéines EPP

### Sérologie et immunologie

- TPHA-VDRL
- Hépatite B
  - Antigène Hbs
  - Anticorps Anti-Hbs
  - Anticorps Anti-Hbc
  - Anticorps Anti-Hbe
- Hépatite C
  - Anticorps Anti-HVC
- Sérologie Toxoplasmose
- Sérologie Rubéole
- Facteur Rhumatoïde (Latex, Waaler Rose)
- Anticorps anti-nucléaires
- Anticorps anti-DNA natif
- ASLO
- Dosage du complément
- Sérologie HIV

### Examen parasitologique des selles + Coproculture

- Docteur AZIZE Fatiha  
MÉDECINE GÉNÉRALE  
LISSASFA N° 134 - CASA  
Tél : 06 39 69 26 68

### Bilan lipidique

- Cholestérol total
- Cholestérol HDL
- Cholestérol LDL
- Triglycérides

### Groupage sanguin et AC irréguliers

- ABO
- Rhésus
- RAI

### Bilan de la fonction thyroïdienne

- T3
- T4
- TSH

### Bilan de la fonction rénale

- Crétinine
- Urée plasmatique

### Exploration de la prostate

- PSA

### Enzymes musculaires

- LDH
- CPK
- CPK-mb

### Ionogramme urinaire

- Ca<sup>++</sup>
- Phosphore
- Na<sup>+</sup>
- K<sup>+</sup>
- Cl<sup>-</sup>
- Urée
- Crétinine



Date du prélèvement : 12/10/2023 à 10:00  
Code patient : 231012-0044  
Né(e) le : 01/01/1947 (76 ans)



**Mme Kebira ACHORZYAD**  
Dossier N° : 231012-0044  
Prescripteur : Dr Fatiha AZIZE

## BIOCHIMIE SANGUINE

### Urée

(Dosage enzymatique – Roche Diagnostics Cobas)

0,30 g/L  
5,00 mmol/L

(0,10–0,50)  
(1,67–8,33)

### Créatinine

(Dosage cinétique – Roche Diagnostics Cobas)

6,9 mg/L  
61,1 µmol/L

(3,0–11,0)  
(26,6–97,4)

### Cholestérol total

(Dosage enzymatique – Cobas Roche Diagnostic)

1,97 g/l  
5,10 mmol/L

(1,30–2,30)  
(3,36–5,95)

### Triglycérides

(Dosage enzymatique – Roche Diagnostics Cobas)

1,22 g/L  
1,39 mmol/L

(0,35–1,50)  
(0,40–1,71)

### 25OH-Vitamine D total (D2+D3)

(ECLIA – Roche Diagnostics Cobas E411)

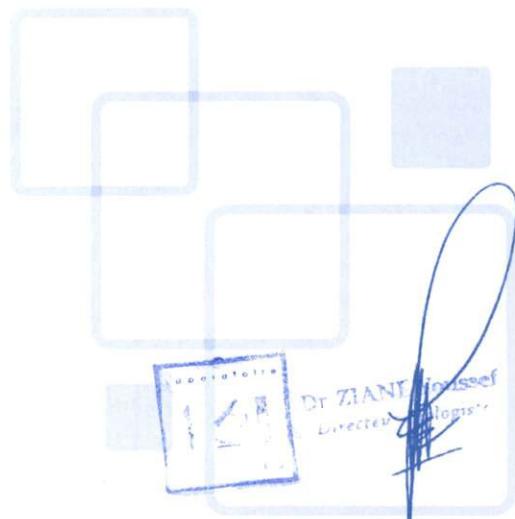
**15,9** ng/ml

(30,0–100,0)

### Valeurs de référence :

- Carence: < à 10 ng/ml
- Insuffisance : entre 10 et 29 ng/ml
- Suffisant : entre 30 et 100 ng/ml
- Tocixité : > à 100 ng/ml

Validé par : Dr Youssef ZIANE





# LABORATOIRE BIOLOG

## D'ANALYSES MEDICALES ET BIOLOGIE DE LA REPRODUCTION

14-16, RDC Bd HH24, Lot. Saâd El Khair - Hay Hassani Casablanca

Tél: 05 22 90 05 04 / 14 04 - Fax: 05 22 90 12 22 - email : [lab.biolog@gmail.com](mailto:lab.biolog@gmail.com)

CNSS: 8871479 IF: 40497439 PATENTE: 37989126

ICE : 000064466000083

**Dr Youssef ZIANE**

Directeur Biologiste Médical

Diplômé de la Faculté de Médecine et Pharmacie de Rabat

Diplômé de la Faculté de Médecine de Montpellier – France

Code INPE: 093060937



Organisme : M

Casablanca, le : 12/10/2023

**FACTURE N° : 230009549**

**Nom et Prénom : Mme Kebira ACHORZYAD**

### Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
PS	Frais Prélèvement	B17	B
	Cholestérol total	B30	B
	Créatinine sanguine	B30	B
	Triglycérides	B60	B
	Urée (Azotémie)	B30	B
	25 OH-Vitamine D total (D2+D3)	B450	B

**Total des B : 617**

Montant total de la facture : 820.00Dhs

**Arrêtée la présente facture à la somme de : huit cent vingt dirhams s.**

**NB : Tout changement de la date de la facture est non permis (veuillez respectez les délais de dépôt de vos dossiers médicaux auprès de votre assurance)**

